



**Annexe 2:**

**Fiche de Poste :**

**«Technicien spécialisé en Gestion des Entreprises»**



**I. Diplôme et Formation :**

- Technicien spécialisé en Gestion des Entreprises ;
- Niveau d'étude (**Bac + 2**).

**II. Expérience professionnelle :**

- Avoir une expérience dans un emploi similaire est souhaitable.

**III. Compétences requises :**

- Avoir des connaissances suffisantes dans le domaine de la comptabilité générale et budgétaire.
- Avoir des connaissances suffisantes dans le domaine des marchés public ;
- Avoir une maîtrise de la réglementation comptable et fiscale ;
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, logiciels de la comptabilité...).

**IV. Qualités personnelles :**

- Être dynamique, motivé et sérieux ;
- Avoir un esprit de synthèse et vision large sur la vocation du poste à occuper ;
- Avoir une vision prospective ;
- Avoir une grande capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- Avoir une disponibilité et mobilité dans le travail.

**V. Descriptif du poste :**

- Etablissement, suivi et évaluation de la comptabilité budgétaire et de la comptabilité générale ;
- Enregistrer les opérations comptables et établir les situations périodiques ;
- Etablir périodiquement les états d'exécution budgétaire et comptable ;
- Etablir les déclarations fiscales, courantes et annuelles dans les délais légaux ;
- La gestion du stock et de l'inventaire théorique et physique ;
- Préparation des différents actes administratifs ayant trait aux marchés (appels d'offres, liquidation, résiliation des marchés...).